

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)  
Date d'émission: 2023-06-29 Date de révision: 2023-06-29 Version: 1.0

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner  
Code du produit : HG-R68828FL

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Nettoyant

#### 1.3. Fournisseur

##### Fabricant

For Life Products, LCC  
PO Box 142489  
St. Louis, MO 63114  
United States  
T (877) 959-1234  
[www.RejuveanteProducts.com](http://www.RejuveanteProducts.com)

##### Distributeur

Spectrum Brands Canada, Inc.  
255 Longside Drive  
Mississauga ON, L5W1L8  
Canada  
T (800) 566-7899  
[www.RejuvenateProducts.com](http://www.RejuvenateProducts.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC (800)424-9300  
Medical: (800)633-2873

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS CA)

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de SIMDUT 2015

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

|   |   |
|---|---|
| Premiers soins après inhalation           | : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.  |
| Premiers soins après contact avec la peau | : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion            | : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.   |

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

|   |  |
|---|--|
| Symptômes/effets après inhalation           | : Peut causer une irritation des voies respiratoires.  |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.   |
| Symptômes/effets après contact oculaire     | : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |
| Symptômes/effets après ingestion            | : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.  |

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Autre avis médical ou traitement | : Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |
|----------------------------------|---|

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. |
|--------------------------------|--|

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

|                                    |                                 |
|------------------------------------|---------------------------------|
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un jet d'eau. |
|------------------------------------|---------------------------------|

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

|                   |   |
|-------------------|---|
| Danger d'incendie | : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. |
|-------------------|---|

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Protection en cas d'incendie | : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). |
|------------------------------|--|

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                   |   |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. |
|-------------------|---|

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.

#### Protection oculaire:

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |
|--|----------------------------|
| État physique  | : Liquide                  |
| Apparence  | : Aucune donnée disponible |
| Couleur  | : Aucune donnée disponible |
| Odeur  | : Aucune donnée disponible |
| Seuil olfactif                                       | : Aucune donnée disponible |
| pH   | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1)             | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion                                      | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation                                 | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                   | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair                                       | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation                      | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                         | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz)                         | : Non inflammable          |
| Pression de la vapeur                                | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20°C                 | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative                                     | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité   | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau                 | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                               | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité                                | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité                           | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Stabilité chimique                   | : Stable dans les conditions normales.                                     |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Conditions à éviter                  | : Chaleur. Matières incompatibles.   |
| Matières incompatibles               | : Oxydants. Autres produits chimiques.                                     |
| Produits de décomposition dangereux  | : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.                      |
| Temps de durcissement:               | : Pas d'informations complémentaires disponibles                           |

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |              |
|--|--------------|
| Toxicité aiguë (voie orale)                  | : Non classé |
| Toxicité aiguë (voie cutanée)                | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation)                  | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée      | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales     | : Non classé |
| Cancérogénicité                              | : Non classé |

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

|  |  |
|--|--|
| Toxicité pour la reproduction  | : Non classé   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)  | : Non classé   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé   |
| Danger par aspiration  | : Non classé   |
| Symptômes/effets après inhalation  | : Peut causer une irritation des voies respiratoires.  |
| Symptômes/effets après contact avec la peau                                  | : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.   |
| Symptômes/effets après contact oculaire                                      | : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement. |
| Symptômes/effets après ingestion   | : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.  |
| Autres informations  | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.  |

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

|  |   |
|--|---|
| Écologie - général   | : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)     | : Non classé  |
| Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) | : Non classé  |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

|                     |                            |
|---------------------|----------------------------|
| Ozone               | : Non classé               |
| Autres informations | : Aucun autre effet connu. |

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

|  |   |
|--|---|
| Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage | : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. |
|--|---|

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / IMDG / IATA

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**TDG**  
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

**IMDG**  
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

**IATA**  
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**TDG**  
Aucune donnée disponible

**IMDG**  
Aucune donnée disponible

**IATA**  
Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus)

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Rejuvenate Cabinet & Furniture Cleaner

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 06-29-2023

Date de révision : 06-29-2023

Autres informations : Aucun.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.